



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rapatriement des djihadistes : quelles mesures pour protéger les Français?

Question écrite n° 5649

Texte de la question

Mme Julie Lechanteux attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la récente décision du tribunal administratif de Paris annulant le refus de rapatrier huit femmes, anciennement affiliées à l'État islamique, de nationalité française et détenues en Syrie. En effet, cette délibération, en date du 13 mars 2025, oblige la France à réexaminer leur situation dans un délai de deux mois, laissant notamment entrevoir un possible rapatriement. En tant que législatrice, il n'appartient pas à Mme la députée de commenter une décision de justice. Cependant, elle souhaite toutefois interroger M. le ministre sur le précédent qu'elle pourrait constituer dans le cadre du dossier des Français ayant anciennement prêté allégeance à Daesh. Il n'est pas inutile de rappeler que les femmes de l'État islamique, bien qu'ayant été reléguées à un sous-rôle de mères fécondes au sein de l'organisation, ont de fait renié leur nationalité française au profit d'un proto-État fondamentaliste ayant assumé la responsabilité de plus de 250 victimes du terrorisme sur le territoire français. Leur décision de partir faire le jihad n'était ni impulsive, ni irréfléchie, ni prise sous le coup de la coercition, mais elle était motivée par la détestation de leur pays et la volonté de soutenir l'effort de guerre du groupe terroriste. En sa qualité de députée du Var, elle a encore le souvenir des familles meurtries et déchirées par l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016. Le 11 mars dernier, elle a rendu hommage aux victimes originaires de sa circonscription. Leur mémoire impose de tirer les conséquences de ce drame et de faire preuve d'une vigilance totale à l'égard des ennemis de la France. D'autant que la Syrie actuelle, désormais sous le contrôle des islamistes d'HTS (Hayat Tahrir al-Cham), semble à nouveau embrasser un islam radical, violent et mortifère pour les minorités religieuses du pays. Ainsi, elle lui demande quelle suite le Gouvernement entend donner à cette décision de justice, si la France envisage de rapatrier les djihadistes retenus en Syrie et, si tel est le cas, quel dispositif de surveillance et quel protocole de sécurité sont envisagés pour protéger les Français.

Données clés

Auteur : [Mme Julie Lechanteux](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5649

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2154